

Ecole du Sacré-Cœur
155, rue de l'Hôtel de Ville
59620 Aulnoye-Aymeries
☎ 03 27 67 64 07 www.sacrecoeuraulnoye.fr
ecole.sacrecoeur.aulnoye.aymeries@wanadoo.fr

PRESENTATION 2015-2016



217 élèves sont actuellement inscrits (87 en maternelle et 130 en élémentaire).

TPS/PS : classe de Mme Anne-Sophie LEROUX (31 élèves)
PS/MS : classe de Mme Véronique HULIN (31 élèves)
MS/GS : classe de Mme Valérie PIRON (25 élèves)
CP : classe de Mme Véronique WARQUIER (20 élèves)
CE1 : classe de Mme Marie Pascale THERY (24 élèves)
CE2 : classe de Mme Françoise FREMY (26 élèves)
CM1 : classe de Mr Eric LANTOINE (30 élèves)
CM2 : classe de Mme Marie CARLIER et de Mr Bertrand REGNIER (30 élèves)
GRAD : classe de Mme Aurore HENNECART (enseignement spécialisé en petits groupes)



La direction est assurée par Bertrand REGNIER. Son jour de décharge est le mardi.
Afin de faciliter l'organisation de la classe de CM2, nous vous proposons de prendre des rendez-vous uniquement le soir entre 17h et 18h ou le mardi entre 8h30 et 16h45.

HORAIRES DE CLASSE

24h d'enseignement réparties sur 4 jours + 1 heure d'éveil à la foi.

L'école accueille les enfants le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi :

→Matin : 8h30 - 11h30

→Après - midi : 13h30 -16h45

L'Ecole du Sacré-Cœur est une Ecole Catholique.

Chaque enseignant assure un temps d'éveil à la foi aux élèves de la classe (1h/sem. annualisée).
Une équipe se met en place chaque année autour du directeur et de Mr l'Abbé pour préparer temps forts et célébrations de l'année, c'est le Conseil Pastoral. Le catéchisme ne se fait pas à l'école, mais en paroisse, à partir du CE2 (renseignements et inscriptions au presbytère).

DEMI - PENSION = 2 possibilités

Les élèves ont la possibilité de manger au **restaurant scolaire du collège Jeanne d'Arc**.
Ils peuvent également choisir de ramener leurs **paniers repas au mois** (« gamelle »).
Ils mangent alors dans l'ancienne cantine, sous la surveillance d'un membre du personnel.

VIE D'ECOLE

Les parents ont un rôle important dans l'école, notamment au niveau des associations OGEC et APEL qui, en partenariat avec le chef d'établissement, participent à la gestion financière de l'école et aident à faire vivre le projet éducatif de l'établissement.